

## MODIFICATIONS DES *PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA RÉVISION DE LA CIB*

### PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA RÉVISION DE LA CIB

*adoptés par le Comité d'experts de l'Union de l'IPC lors de sa trente-septième session et modifiés lors de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions*

---

27. ---

*27bis.* Les entrées dans la CIB comportent toujours des subdivisions. C'est pourquoi, lorsqu'un intervalle de groupes est indiqué, la fin de l'intervalle doit être indiquée par le symbole hiérarchiquement supérieur qui couvre le dernier groupe de l'intervalle et qui est compatible avec le début de l'intervalle.

Exemple : Le titre de H01L 31/078, "comprenant des barrières de potentiel de type différent couvertes par deux ou plusieurs des groupes H01L 31/061-H01L 31/075" indique correctement l'intervalle qui se termine réellement par H01L 31/077, du fait que ce groupe est un sous-groupe de H01L 31/075.

28. ---

30. Autres termes et expressions à privilégier :

---

– L'expression "agencement de ..." doit être préférée à d'autres expressions telles que "montage ou disposition de ..." lorsqu'un groupe est censé porter sur des choses qui se distinguent par la manière particulière d'incorporer une partie ou un détail. Exemple :

"Agencement du moteur dans ou jouxtant une roue motrice" doit être préféré à "Disposition du moteur dans ou jouxtant une roue motrice" (B60K 7/00)

– L'expression plus générale ---

---

39. Les renvois pointant d'endroits axés sur la fonction vers des endroits axés sur l'application et les renvois excluant de la matière des entrées résiduelles doivent être présentés uniquement dans les Définitions, sous la rubrique "Renvois influençant le classement", et ne pas apparaître dans les schémas de classement.

40. ---

109. Il existe deux types de groupes principaux résiduels :

– Les groupes principaux résiduels par rapport à la totalité d'une sous-classe portent le titre standard "Matière non prévue dans les autres groupes principaux de la présente sous-classe". Ces groupes principaux doivent être placés à la fin du schéma et porter

le symbole 99/00 chaque fois que cela est possible. Lorsque cela n'est pas possible, par exemple lorsqu'il existe déjà des groupes principaux de classement dans la sous-classe portant des numéros supérieurs à 99/00, le symbole 999/00 doit être utilisé.

– Les groupes principaux résiduels par rapport à une partie seulement d'une sous-classe, par exemple dans les sous-classes dont le titre comporte plusieurs parties, portent un titre spécifique. Les groupes principaux de ce type doivent, dans la mesure du possible, être placés immédiatement après tous les groupes par rapport auxquels ils sont résiduels. La numérotation des groupes doit être différente de 99/00 ou 999/00. Par exemple, A01B 76/00, "Parties constitutives ou accessoires des machines ou instruments agricoles non prévus dans les groupes A01B 51/00-A01B 75/00", est résiduel par rapport à la deuxième partie seulement du titre de la sous-classe A01B et est placé immédiatement après les groupes portant sur cette partie du titre.

109bis. Les groupes principaux résiduels ne doivent pas être subdivisés et ne doivent pas contenir de renvois.

110. – – –

## **Appendice II des Principes directeurs pour la révision de la CIB\***

### **PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À L'ORDRE DES GROUPES**

1. Dans les parties de la CIB où une règle de priorité générale est utilisée, les groupes doivent par nécessité être disposés dans un ordre garantissant un contenu utile et cohérent de chaque groupe. Cela requiert généralement une analyse et une vérification scrupuleuses.
2. Dans les parties de la CIB où la règle courante est utilisée, l'ordre des groupes est sans effet immédiat sur la classification. Dans ces parties, l'objectif principal doit être de disposer les groupes dans un ordre logique, prévisible et dans lequel il est facile de naviguer. Pour ce faire, il suffit généralement de suivre le principe général de la disposition des groupes selon la séquence normalisée utilisée dans les schémas où la règle de la première place est appliquée. Cet ordre commence par la matière la plus spécialisée ou la plus complexe, par exemple des groupes couvrant une matière spécialement adaptée et des groupes couvrant des combinaisons. Viennent ensuite les groupes couvrant une matière moins spécialisée ou moins complexe, telle que les matières de base. Les groupes couvrant des détails généraux sont placés à la fin des schémas et les endroits résiduels, le cas échéant, sont placés en dernier.
3. Cependant, le principe le plus important est que les groupes couvrant une matière techniquement similaire doivent être placés à proximité les uns des autres. Si des groupes couvrant une matière similaire sont disposés en séquence, il est facile d'améliorer la structure d'un long schéma en ajoutant un groupe parent commun, si cela est souhaité. Cela permet également aux utilisateurs de naviguer plus facilement dans le schéma. Les principes directeurs ci-après s'appliquent à la fois aux groupes principaux et aux sous-groupes.

---

\* Nouveau texte destiné à remplacer complètement l'appendice II existant.

4. Lorsque de nouveaux groupes sont ajoutés à un schéma existant, l'ordre des groupes doit faire l'objet d'une attention particulière. Les nouveaux groupes doivent être disposés au meilleur endroit et ne doivent pas être ajoutés automatiquement à la fin du schéma, ou à un endroit où il y a un trou dans la numérotation. S'il n'y a pas de place pour disposer un nouveau groupe au meilleur endroit, ou si l'ordre existant des groupes est inadéquat, il convient d'envisager une renumérotation complète.

5. Si le titre d'un endroit hiérarchiquement supérieur comporte plusieurs parties, et que chaque partie du titre peut être considérée comme étant autonome sans chevauchement avec les autres parties, les groupes correspondant à chaque partie du titre doivent être rassemblés. Les portions du schéma qui correspondent aux différentes parties du titre doivent être disposées dans le même ordre que les parties du titre.

6. Les groupes résiduels par rapport à une partie seulement d'un schéma doivent être disposés en tant que dernier groupe de cette partie du schéma.

7. Dans les schémas couvrant différentes catégories de matière, il convient de déterminer si des groupes portent sur des mêmes catégories, par exemple des produits ou des procédés, doivent être rassemblés. Dans certains domaines techniques, cela peut être utile, alors que dans d'autres, il peut être plus utile de rassembler les groupes couvrant des technologies similaires indépendamment de la catégorie de matière. Lorsque des catégories sont séparées, elles doivent normalement être disposées dans cet ordre :

- Procédés d'utilisation (des produits)
- Produits (manufacturés)
- Procédés de fabrication de produits
- Appareil pour fabriquer des produits
- Matériel utilisé pour fabriquer des produits

8. Les groupes très spécialisés, par exemple les entrées correspondant à des types d'applications particulières, doivent être disposés en tête du schéma et ne doivent pas être mélangés à des groupes couvrant des types fonctionnels de matière.

9. Les groupes couvrant des systèmes complexes, tels que des combinaisons comportant plusieurs sous-systèmes, doivent être placés en tête du schéma.

10. Les groupes couvrant différents aspects d'un même type de matière doivent être rassemblés, par exemple les aspects de commande, les aspects électriques, les aspects chimiques, les aspects matériels, les aspects mécaniques, les aspects de sécurité et les aspects de propriété.

11. Les groupes couvrant des détails qui s'appliquent uniquement à un type particulier de matière doivent être rassemblés avec d'autres groupes couvrant ce type de matière, par exemple en tant que sous-groupes.

12. Les groupes couvrant des détails ayant une application plus générale doivent être placés vers la fin du schéma.

13. Les groupes qui ont la priorité doivent être placés au-dessus des groupes par rapport auxquels ils sont prioritaires.

**Appendice IV des Principes directeurs pour la révision de la CIB**

---

7. Lorsque plus de 10 groupes à un point sont créés dans un nouveau groupe principal, ou lorsque des groupes à un point sont autrement ajoutés à un groupe principal existant et que le principe énoncé au paragraphe 6 ci-dessus ne peut être appliqué, la numérotation des groupes doit dans la mesure du possible être choisie de sorte que les écarts entre les nouveaux groupes soient semblables. Il en va de même lorsque de nouvelles subdivisions sont insérées dans un schéma existant. Compte tenu de ce qui précède, pour l'adjonction de subdivisions supplémentaires, la numérotation de chaque subdivision doit être le résultat arrondi de :

$$n_x = A + (x * r)$$

Dans cette équation :

$n_x$  est le numéro de sous-groupe du  $x^{\text{e}}$  nouveau groupe ( $1 \leq x \leq N$ )

A est le numéro de sous-groupe du groupe avant l'intervalle

B est le numéro de sous-groupe du groupe après l'intervalle

$r = (B - A) / (N + 1)$

N est le nombre de subdivisions souhaité

Par exemple :

- a) Lorsque des sous-groupes à deux points ---

[Les annexes techniques suivent]